

Riehen, janvier 2021

Communications aux fermiers et aux fermières

(Par souci de simplification, seule la forme masculine « le fermier » est employée par la suite.)

Bureau et comité

En 2019, le comité de l'ASF a mis sur pied un groupe de travail (composé d'un représentant de chaque association régionale) chargé d'élaborer des propositions pour la restructuration de l'ASF à l'attention du comité. Le groupe de travail a tenu deux séances à la place du bureau. Par ailleurs, le comité s'est aussi réuni à deux reprises cette année. Les séances ont principalement traité de la restructuration de l'ASF.

Changement de présidence

Peter Kistler a démissionné de sa fonction de président de l'ASF lors de l'AD 2020. L'ASF le remercie chaleureusement pour son engagement et les tâches accomplies en tant que président. Peter Kistler continuera à siéger au sein du comité de l'ASF en tant que président de l'Association des fermiers de Suisse centrale (Innerschweizer Pächterverband). Depuis l'AD 2020, l'association est dirigée par deux vice-présidents : Stefan Schöpfer, responsable pour la Suisse alémanique et Gilles Cretegy, responsable pour la Suisse romande.

Service Conseil

Cette année, l'ASF a reçu des demandes de conseil très diversifiées. On constate que le service de conseil proposé par l'ASF gagne en popularité. En l'espace d'environ une demi-heure d'entretien téléphonique (gratuit pour les membres de l'ASF), le fermier peut s'informer des bases légales pour un cas particulier et souvent définir les prochaines étapes en vue d'une résolution de conflit.

Membres individuels auprès de l'ASF

Depuis la dissolution du BEPV (Association bernoise des fermiers) en novembre 2019, 53 fermiers du canton de Berne se sont affiliés à l'ASF en tant que membre individuel. C'est réjouissant et encourageant de voir qu'un tel nombre de fermiers du canton de Berne s'engagent pour le maintien de notre association.

Rencontre avec l'USP

Une réunion entre l'ASF et l'USP a eu lieu en août. Gilles Cretegy, Stefan Schöpfer, Mathias Gerber et Benjamin Pulver y ont participé au nom de l'ASF. L'USP était représentée par Urs Schneider (directeur adjoint) et Martin Goldenberger (responsable d'Agriexpert). Les discussions se sont principalement axées sur les relations entre nos 2 associations. Il en ressort que l'USP reconnaît l'importance du maintien de notre association pour représenter les intérêts propres des fermiers avec plus de clarté et de véhémence qu'elle ne pourrait le faire, notamment face aux organismes publics. Il a également été convenu que l'USP désignerait prochainement un interlocuteur pour l'ASF.

L'USP nous a aussi encouragé à intensifier nos relations avec les chambres d'agriculture régionales afin de pouvoir assurer une représentation forte des fermiers dans les cantons.

Restructuration de l'ASF

Cet automne, le groupe de travail ASF a pu soumettre au comité central des propositions concrètes concernant la restructuration de l'ASF. La plus importante, prévoit une centralisation de ses tâches notamment en ce qui concerne la cotisation des membres qui serait encaissée directement par l'ASF. D'autre part, les associations régionales seraient converties en sections régionales. Le but recherché est de renforcer le lien ou de le recréer entre les locataires de domaines et ou de parcelles de ce pays et notre association afin qu'elle puisse continuer de défendre avec encore plus de légitimité et de poids les intérêts des fermiers notamment dans le cadre de la loi sur le bail à ferme et de la LDFR.

Dans ce sens, un projet déjà très détaillé de nouveaux statuts a été présenté au comité central lors de sa séance d'automne. Après quelques modifications, il a été approuvé en tant que base de discussion. Il a ensuite été transmis aux comités des associations régionales qui sont invités à se prononcer sur ces nouveaux statuts d'ici au 10 janvier 2021.

Les propositions reçues seront examinées par le comité central lors de sa séance prévue, en principe, le 25 janvier et finalisera ces statuts en vue de pouvoir les présenter lors des assemblées régionales.

Suivant les décisions qui seront alors prises, les statuts seront soumis au vote lors de l'AD 2021 ou celle de 2022.

Il est important de relever que cette restructuration ne va pas diminuer la qualité des prestations fournies par l'ASF à ses membres. En effet, par le maintien du service-conseil via le no. de téléphone centralisé et par les sections régionales, les membres continueront de disposer d'un interlocuteur direct s'ils ont besoin d'informations, de soutien ou d'adresser une requête.

Comme déjà dit précédemment, cette réforme est nécessaire pour que notre association soit plus forte et unie sur le plan national pour faire entendre sa voix dans les affaires politiques et défendre activement les intérêts des fermiers.

Ce projet de restructuration sera présenté et discuté lors des assemblées des associations régionales du printemps prochain, si la situation sanitaire nous le permet. Nous vous encourageons donc toutes et tous à y participer pour prendre connaissance de ces nouveautés et exprimer votre opinion.

Pour terminer, nous souhaitons vous exprimer un grand merci pour votre confiance et votre soutien et nous vous adressons à toutes et tous nos meilleurs vœux pour 2021. Que cette nouvelle année vous apporte la réussite dans tout ce que vous entreprenez. Que le bonheur soit au rendez-vous, dans vos cœurs et dans ceux de vos proches. Prenez soins de vous.

Avec nos cordiales salutations
Association suisse des fermiers



Stefan Schöpfer
Vize-Präsident SPV



Gilles Cretegny
Vice-président ASF